



THEILLAY



ACCÈS

Depuis Romorantin : D 724 –
D 49a – D 75 – D 60

Depuis Vierzon : D 320 –
D 2020 – D 41 – D 60

À VOIR

Étangs de la Frégeollière
et de la Magdeleine

*Tous commerces, gîtes ruraux,
chambre d'hôtes, étangs communaux*

1 JOUR DE SENTIER,
8 JOURS DE SANTÉ!

Ces circuits sont des chemins communaux
traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- Soyez prudents en période de chasse

RESPECTER LA NATURE,
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés
par la Communauté de communes de la Sologne
des rivières et la commune de Theillay avec
le concours du Comité départemental
de la randonnée pédestre
2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél. : 02 54 56 19 59
e-mail : rando.41@wanadoo. fr



THEILLAY

CIRCUIT 1

9,2 km
La Loge

CIRCUIT 2

5,3 km
La Magdeleine



Sologne des rivières



CIRCUIT 1

9,2 km – 2 h 40

La Loge

ACCÈS

Parking : hôtel-restaurant “La Loge”

Quitter le parking. Tourner sur la droite et passer devant le restaurant.

① Au 1^{er} croisement, tourner à droite et s’engager sur la petite route goudronnée en direction de la Gravette.

Longer la route goudronnée sur 4,2 km (laisser successivement sur la gauche les hameaux la Tuilerie, le Cerceau, la Courandry, L’Aune).

② Dans un virage en S, quitter la route goudronnée après le virage à gauche et s’engager sur le chemin vert. Traverser la Rère par la passerelle.

Remonter le coteau par le chemin vert à travers le sous-bois. Au croisement de sentiers, tourner à gauche (laisser le hameau des Anneaux à gauche). À la patte d’oie, rester sur le sentier sablonneux principal à droite et poursuivre.

③ Au Grand Monboulan, poursuivre sur le chemin principal sur 150 mètres. Au croisement de sentiers, rester sur le chemin principal qui tourne à gauche. Poursuivre sur le sentier. Au Petit Monboulan, laisser le hameau sur la gauche. Poursuivre sur le chemin principal. Aux Tasnières, le chemin devient une petite route goudronnée. À la RN20, tourner à gauche, franchir le pont sur la Rère et rejoindre le parking.

CIRCUIT 2

5,3 km – 1 h 30

La Magdeleine

ACCÈS

Parking : place de l’église

Du rond-point, passer derrière l’église en direction de la Frégeollière, puis poursuivre sur la petite route goudronnée.

④ Contourner l’étang par le sentier qui le longe. Prendre en face la rue de l’étang et rejoindre la D60.

⑤ Au stop, traverser (*prudence!*), franchir la voie ferrée (*prudence!*) et poursuivre route d’Orçay. Virer à gauche et poursuivre. Au stop, aller tout droit puis tourner à droite et prendre de suite le chemin qui passe sous les lignes haute tension. Le sentier devient sente herbeuse.

⑥ Contourner les étangs de la Magdeleine sur la droite, passer sous la voie ferrée, poursuivre sur la petite route goudronnée. Passer le stade de football. Au stop, tourner à gauche pour revenir vers le bourg. Au croisement avec la D41, virer à droite pour rejoindre le parking.

Theillay

Theillay est un bourg situé à l’ouest de la grande route d’Orléans à Vierzon. Cette commune possède de belles maisons solognotes ainsi qu’une église très ancienne qui fait intervenir divers matériaux. La nef du XI^e est reconnaissable à l’emploi de pierres de petit appareil, ainsi qu’à ses proportions plus proches d’une chapelle. Agrandie au XIII^e d’un chœur et d’un clocher plus important, elle sera à nouveau transformée au XVI^e, époque de grand accroissement de la population. On remarquera également sur le territoire municipal la présence d’importantes propriétés privées dont la plus intéressante est certainement le château de Rère, d’architecture Louis XIII. Les amateurs de petit patrimoine trouveront un lavoir sur la Rère, petite rivière locale.

